Compte rendu du conseil municipal

Séance du 3 juin 2008 à 20 heures 30

Présents: Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Céline Gayet, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand, Michel Hummel, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Absents : Claude Crance, Jean François Bertin

Secrétaire de séance : Colette Henriet

Informations

* Déclaration sinistre habitation M. Jean Claude ZUCZEK

Suite au sinistre déclaré par M. Zuczek concernant des fissures apparues sur la façade de sa maison côté RD 8, l'expert, accompagné des assureurs des deux parties présents sur place le 17 mars 2008, a rendu son rapport et constaté que les fissures survenues sur sa maison n'ont pas de lien avec les travaux effectués sur la commune de Chaucenne.

* SICA

Le Syndicat intercommunal du canton d'Audeux a été renouvelé. M. Gérard Galliot est président, M. Pierre Barbier, maire de Pouilley-Français est vice-président. Le siège social est à Audeux et le siège administratif à Pouilley-Français. Après quelques difficultés de fonctionnement ces années passées, le SICA redémarre: une cotisation de 2 € par habitant sera appelée aux 40 communes du canton, le SICA va assumer à nouveau ses compétences avec l'étude sur les cours d'eau (pour la commune, transfert de l'étude Lanterne au SICA). Le SICA attribue des subventions aux associations du canton 9 500 € à l'EMICA, 1 300 € au Réseau d'échanges et de savoirs du canton... Le président a dénoncé les contrats de maintenance des quatre panneaux d'information lumineux trop coûteux (10 000 € par an).

* Elections sénatoriales

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 27 juin pour élire le délégué aux élections sénatoriales.

* C.C.A.S.

Les nouveaux membres du C.C.A.S. se sont réunis le 13 mai dernier. Le groupe a travaillé sur les différentes tranches d'âge de la population du village. Un

questionnaire pour recenser les besoins et les attentes de chacun sera distribué à la rentrée.

* Fichier branchements eau potable

Alain Roset travaille sur la mise en place d'un fichier informatique pour le branchement en eau potable de tous les abonnés afin de situer sur plan l'emplacement des compteurs, des bouches à clé... avec support photos. M. Hummel, M. Ruedin et l'employé communal vont également travailler sur ce fichier.

* Chantier Bascule Tilleuls

La société SBM a terminé les travaux mais ceux-ci n'ont toujours pas été réceptionnés. Le problème de la borne à incendie n'est pas solutionné.

* O.N.F

Vente d'un frêne (2 m^3) de la rue des Anciennes écoles à l'entreprise Manzoni pour $90 \in$.

* Elections prud'homales

Le dossier sur les élections prud'homales nous informe du niveau d'emplois sur le village : il y a 10 employeurs de main d'œuvre qui génèrent 24 emplois dont 6 habitent Chaucenne, 9 Besançon et 9 aux alentours et également 15 assistantes maternelles.

* Saint Symphorien

L'entreprise Denoix-Voirin a remplacé l'éclairage défectueux.

* Jurés d'Assises

Le tirage des jurés d'Assises aura lieu le mardi 17 juin 2008 à 18 h à la maison pour tous à Audeux, c'est Marie-Jo Vergon Trivaudey qui y participera.

* E.D.F.

Un premier contact a été pris avec E.D.F. pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de l'église au titre des énergies renouvelables.

*Site des Varennes

Suite à la réglementation de 2002 relative à la gestion et à la fermeture des décharges et suite aux études faites concernant les risques d'infiltration, la réhabilitation de la décharge communale des Varennes a été réalisée au mois de mai.

* Loyers communaux

Augmentation des loyers communaux de 1.81 %.

* Recensement

Un recensement de la population de notre commune se déroulera du 15 janvier 2009 au 14 février 2009. La commune lance un appel à candidature pour un agent recenseur.

* Analyse d'eau

Selon le rapport de la D.D.A.S.S., les 4 analyses de l'année 2007 sont bonnes (0 % d'analyses non conformes, comme en 2006 et 2005). Le réseau de distribution est de bonne qualité, y compris pour la turbidité. Une note d'information est jointe à la facture d'eau.

Délibérations

* AUDAB

Le Conseil municipal nomme deux représentants à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon: Jérôme Gayet titulaire, Bernard Vougnon suppléant.

Vote pour à l'unanimité.

* Commission des impôts

Il appartient au Conseil municipal de proposer douze noms de commissaires titulaires et douze noms de commissaires suppléants :

Titualires: Bruno Henriet, Thierry Villemain, propriétaires fonciers, Marie-Odile Donier, Monique Varin, Philomène Vieille, Serge Bonnard, Jean-Claude Carrière, Bernard Merger, Bernard Conscience, Jean-Pierre Gauderon, Daniel Côte (extérieur), Roland Guyerdet (extérieur).

Suppléants: Claude Amiot, Martine Bernady, Louise Brocard, Guy Frachebois, Michel Bournier, Bernard Malcuit, Antide Grillet, Robert Levasseur, Michel Ruedin, Dominique Tisserand, Jean-François Verrier, Jean-Claude Zuczek. L'administration choisira six titulaires et six suppléants dans la liste. Vote pour à l'unanimité.

* Journée solidarité

La journée de solidarité pour le personnel communal en remplacement du lundi de Pentecôte s'effectuera par le travail d'une journée de sept heures. Ce temps de travail sera proratisé pour le personnel à temps non complet. Vote pour à l'unanimité.

* Occupation du domaine communal par France Télécom

La redevance et le droit de passage sur le domaine public sont fixés pour l'année 2007 : 42,26 € pour le linéaire aérien et 31,69 € pour le souterrain ; et pour l'année 2008 : 44,03 € pour le linéaire aérien et 33,02 € pour le souterrain. Le linéaire aérien représente 1,355 km et le linéaire souterrain 19,784 km. Vote pour à l'unanimité.

* Forêt communale

Le maire expose au Conseil municipal le projet de modification d'aménagement de la forêt communale proposé par l'O.N.F. Cette modification tient compte de la diminution de contenance suite à l'emprise du T.G.V., des événements climatiques (tempête, neige de mars 2007), de l'intégration de la parcelle de Mme Sommermater...

Vote pour à l'unanimité.

* Adhésion au collectif d'élus

Renouvellement de l'adhésion au collectif d'élus mis en place à Pagney avec l'arrivée du T.G.V. La cotisation s'élève à 30 €.

Vote pour à l'unanimité.

* Convention extranet

Le Conseil général propose une mise à disposition de l'extranet pour permettre à la commune d'accéder à des données à caractère administratif et juridique et de pouvoir publier des avis concernant les marchés.

Vote pour à l'unanimité.

* Location salle

Les locataires de la salle polyvalente durant le week-end du 24 mai ont utilisé du produit pour éliminer les fourmis. Ils demandent le remboursement de la facture soit 5,30 €.

Vote pour à l'unanimité.

* Chèque à encaisser

Suite à un trop versé par mandat administratif, le Super U nous rembourse la somme de 153,70 €.

Vote pour à l'unanimité.

* Maison de Mollans

Le système de désenfumage à la maison De Mollans a été remis en état. Par mesure de sécurité un contrat d'entretien est signé avec l'entreprise BSI pour un montant de 190 € par an.

Vote pour à l'unanimité.

* Halte garderie

Mme Marie Vieille directrice de la halte garderie rompt son contrat au 30 juillet 2008. La déclaration de vacances de poste a été faite auprès du Centre de gestion. Le profil d'emploi pour le poste de directrice est éducatrice jeunes enfants ou infirmière pour une durée hebdomadaire de 16 h 30. Le Conseil municipal autorise le maire à recruter un nouvel agent.

Vote pour à l'unanimité.

A l'occasion du départ de Mme Marie Vieille et Mme Annnick Guillaume, le conseil municipal tient à les remercier en leur offrant un cadeau pour la somme de 200 €.

Vote pour à l'unanimité.

* Permis de construire

Suite à la réforme du permis de construire et pour réduire les délais, la D.D.E. propose un projet pour une nouvelle convention afin d'autoriser la mairie à instruire les certificats de simple information.

Vote pour à l'unanimité.

* Dossier Lanterne

Le Syndicat intercommunal du canton d'Audeux ayant repris ses compétences, le dossier sur l'étude Lanterne est transféré au S.I.C.A.

Vote pour à l'unanimité.

Projet d'aménagement du terrain communal en face de la mairie

La commune souhaite se réapproprier cet espace situé au milieu du village et changer son image de terrain abandonné. Les riverains ne tiennent pas leurs engagements au niveau entretien.

Dans un premier temps, un géomètre effectuera un bornage précis et un point sera fait avec les voisins.

Cet espace pourra servir de parking et d'espace de loisirs et de détente à proximité de la Lanterne